

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DE PRE SAINT-NOM

Compte Rendu de la Réunion du Comité Syndical du 14 juin 2016

à 20h30 chez Marie et André VAURIE

Etaient présents : Mesdames M.MOULLIET, N. PAILLAS et I. TESTAS,
Messieurs V. MASCLE, D. PAVILLARD, J. REPUSSARD, C. RIDEL, A. VAURIE
Absents excusés : Madame M.O.AZAÏS,
Messieurs K.KURZWEIL, C. LHEMANN, et N. TERTRE
Invité : Monsieur P. MOULLIET

Sujets abordés :

1) Approbation du Compte rendu de la Réunion Syndicale du 9 avril 2016

Le compte rendu de la réunion du 9 avril 2016 a été adopté sans observation.

2) Situation Trésorerie

En l'absence du Trésorier N. TERTRE, la situation des finances sera présentée lors de la prochaine réunion du Comité Syndical.

3) Cabinet BECOM à Versailles

Un contrat pour l'entretien du Logiciel comptable a été signé entre le Cabinet BECOM à Versailles et l'ASL de PSN. S'agissant de la gestion financière de l'ASL, les détails de ce contrat seront disponible sur le site Internet de PSN. J. REPUSSARD se chargera d'élaborer un court texte à mettre sur le Site pour informer les propriétaires.

4) Fibre Optique à St. Nom la Bretèche et PSN

Une réunion d'information concernant l'installation de la Fibre Optique s'est tenue à la Mairie, V. MASCLE et A. VAURIE ont assisté à cette réunion et nous informent que la moitié de S.N.L.B. sera câblée avant la fin de l'année en cours. Notre Résidence sera câblée au cours de l'année 2017

5) Caméras de surveillance

Vers le mois de septembre une caméra sera fonctionnelle à l'entrée de PSN nous informe V. MASCLE. Les images seront transmises par Internet à la Mairie où elles seront stockées.

Un logiciel « Accessvision » est déjà fonctionnel en Mairie.

6) Nouvelle Association CD 98

Une Association de Défense contre les Nuisances Sonores du CD 98 (**ADNS 98**) est en cours de création sous l'impulsion de Madame Rachel MILUTINOVIC. Un Flash Infos sera distribué au cours de l'été pour donner des informations aux propriétaires, cela concerne notamment les riverains de la CD 98, mais tous peuvent y adhérer.

7) Eclairage de la voirie

Le PSN est éclairé par 95 lampadaires en fonte, dont certains sont sérieusement attaqués et rouillés, et devraient être remplacés ou rénovés. Un lampadaire neuf coûte autour de 2.200 €. Cette dépense étant très élevée, il est décidé de faire remettre en état les plus abimés. Un devis sera demandé à la Sté. ALVES.

8) Toitures / VELUX

Nos maisons de la premières tranche ont été construites en 1973/ 74, les autres tranches un peu plus tard mais les maisons ont au moins une trentaine années. De ce fait leurs toitures et les Velux peuvent montrer des faiblesses, fissures, fuites etc. Pierre MOULLIET se propose de rédiger un texte qui sera envoyé à tous pour guider les propriétaires dans leur démarche de réparation ou remplacement des tuiles.

La séance est levée à 23 h

Le Secrétaire

I. TESTAS

Le Trésorier

N. TERTRE

Le Président

A. VAURIE